

## **09 Questions jointes de Mme Katrin Jadin à la ministre de l'Intérieur sur "l'incendie dans les Hautes Fagnes" (n° 4266)**

09.01 **Katrin Jadin:** Monsieur le président, madame la ministre, étant une enfant des Fagnes puisque Eupen a la majorité de son territoire situé dans les Fagnes, cette question me tient fort à coeur.

Vous avez suivi comme nous tous l'incendie d'une ampleur assez extraordinaire qui a touché nos Fagnes et qui s'est achevé la semaine dernière. Cette catastrophe est dramatique. Je suis bien triste de la situation. Je tiens d'ailleurs à saluer l'ensemble des pompiers qui se sont battus et qui ont mis leur vie en danger pour venir à bout de cet incendie.

Madame la ministre, j'ai été très interpellée par l'interview de M. Marc Gilbert, président de la Fédération royale des corps de sapeurs pompiers de Belgique. Selon lui, nos pompiers dans les Fagnes seraient "limités au niveau du matériel", regrettant notamment l'absence de système hélicoptéré. M. Gilbert précisait encore qu'ils ont dû faire appel à la police fédérale pour les aider à combattre les flammes. Toujours selon cette interview, "il est dommage que les pompiers ne disposent pas de tels moyens en Belgique (système hélicoptéré) et qu'une réforme est donc nécessaire, notamment pour organiser la procédure de montée en puissance afin de ne pas dépeupler les casernes".

Il m'a également été fait part d'une convention européenne qui a vu le jour suite aux incendies importants qui s'étaient produits voilà quelques années en Grèce.

Une telle convention a-t-elle bien été signée par la Belgique concernant les systèmes de prise d'eau par hélicoptère ou avion, à partir de la mer ou d'autres points d'eau, comme des lacs, afin de déverser des quantités plus importantes d'eau qu'avec les moyens actuels tels qu'utilisés dans les Fagnes?

Comment réagissez-vous aux propos de M. Gilbert?

Quels moyens comptez-vous mettre en oeuvre pour répondre mieux encore à de pareils problèmes, en espérant qu'ils ne se reproduisent que dans un avenir très lointain dans les Fagnes?

Quel serait le coût pour doter les pompiers d'un système hélicoptéré plus adapté aux interventions qu'ils sont amenés à effectuer dans les Fagnes?

09.03 **Annemie Turtelboom,** ministre: Chère collègue, l'incendie qui s'est déclenché dans les Fagnes, fin avril dernier, est, de par son ampleur, extraordinaire. Ceci a eu pour conséquence le déclenchement de la phase provinciale du plan catastrophe le 25 avril 2011 à 17 h 15.

Je souhaite tout d'abord féliciter les pompiers qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour lutter contre cet incendie ainsi que les autres services qui les ont soutenus dans cette tâche difficile, notamment la protection civile et la police.

Ensuite, je précise que les pompiers belges disposent effectivement d'un système hélicoptéré permettant de décharger de l'eau par les airs, afin de combattre un incendie. S'il est vrai qu'un tel système n'appartient pas directement aux services d'incendie, il peut être mis à leur disposition, soit en faisant appel au service d'appui aérien de la police fédérale, soit en faisant appel aux services de police allemands ou à l'armée allemande.

En effet, il existe un protocole d'accord conclu entre la Région wallonne et ces deux services allemands. Une troisième possibilité existe: si nos services d'incendie ont besoin d'un renfort, ils peuvent faire appel à des moyens hélicoptérés au niveau européen. À ce jour, cette hypothèse ne s'est pas encore présentée.

Dans le cas précis de l'incendie dans les Fagnes du mois d'avril, je peux vous indiquer que les hélicoptères déchargeant de l'eau provenaient du service d'appui aérien de la police fédérale belge et du service de police allemande. Le debriefing de la gestion de cet incendie doit encore se faire, mais selon mes informations, la collaboration entre les différents services impliqués a très bien fonctionné.

Le système de coopération mis en place est parfaitement fonctionnel. Il m'apparaît donc difficilement justifiable de doter les services d'incendie d'un moyen, dont les coûts s'élèvent plus ou moins à 8 millions d'euros d'investissements et un million d'euros par an de frais de fonctionnement.

09.04 **Katrin Jadin:** Monsieur le président, madame la ministre, merci pour ces informations, mais je ne faisais que relayer les soucis émis par le commandant en question. Je peux parfaitement comprendre que, si le protocole de coopération a bien fonctionné concernant le déploiement d'hélicoptères pour procéder à l'extinction du feu, il n'est pas envisageable d'en doter nos services d'incendie.

Ce qui m'étonne, par contre, c'est que, dans ce cas précis, il n'a pas été fait appel à ces moyens héliportés dans le cas d'un incendie de l'ampleur que nous avons observée. À présent, je sais que nous pouvons en disposer, car ils font partie d'un programme européen. L'incendie dans nos Fagnes aurait été une excellente occasion d'en profiter. La région regorge de lacs et la mer n'est pas très loin: sans doute y avait-il là une opportunité que nous n'avons pas saisie.